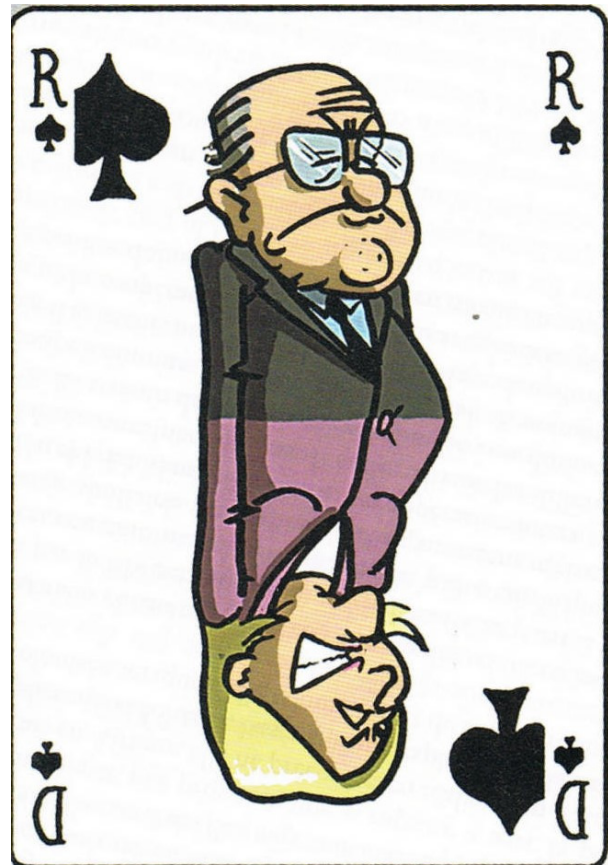
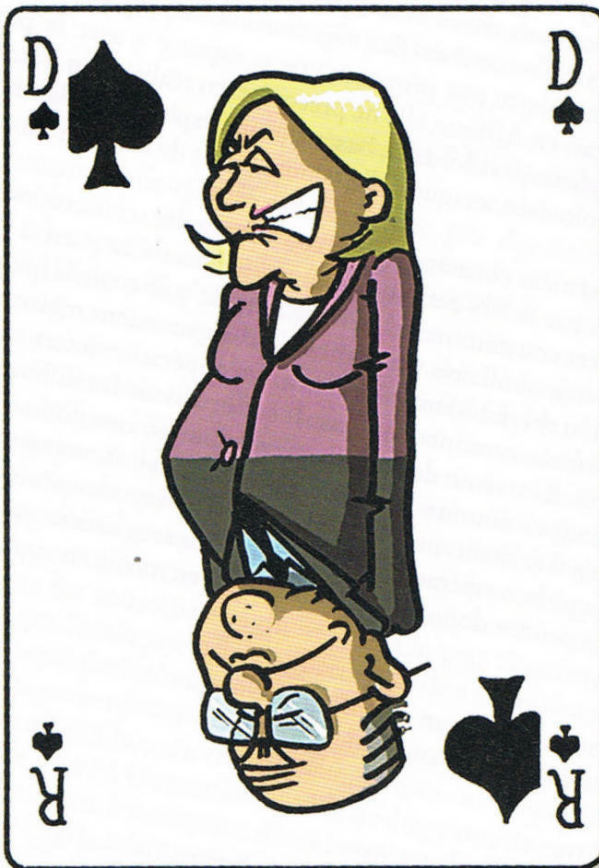


Les Echos de la LDH

Section d'Aix-en-Provence - N° 19 – Janvier 2014

ENTRE LES DROITS ET L'EXTRÊME DROITE IL FAUT CHOISIR !

Le nombre d'électeurs prêts à voter FN ne cesse de monter dans les sondages. Parce qu'ils sont déçus par les gouvernements successifs, inquiets de leur avenir, déboussolés, ils pensent que le FN de Marine Le Pen est différent de celui de son père, qu'il est devenu respectable, légitime. Il n'en est rien. Nous voulons le montrer dans ce numéro des Echos.



Dessin de Wingz

DÉDIABOLISÉ ? VRAIMENT ?

Dédiabolisation ?

La dédiabolisation du FN consiste à rendre ce parti convenable, à le faire entrer dans le concert des « partis républicains » avec lesquels on peut échanger, voire composer. Pour Marine Le Pen l'intérêt est évident. D'une opposition frontale aux autres, son organisation est passée à la volonté d'être un parti de gouvernement. La place est déjà prise, à droite et à gauche, d'où le désir de se placer comme « antiparti », au-dessus de la mêlée. Et gagner les voix de tous les déçus de la politique. Elle se veut de la « Droite sociale » ou de la « Gauche d'ordre », c'est selon, mais surtout pas classable avec les autres, apte à capter les électeurs des deux bords. La désigner d'extrême-droite fait d'elle un repoussoir et la ramène au statut d'un parti infréquentable.

Résultat ?

Il en résulte d'abord une porosité accrue avec la Droite classique. Porosité idéologique, on ose débattre d'idées impensables voilà quelques années, la parole se lâche, au nom du « bon sens » ou du « réalisme ». Les discours racistes, xénophobes peuvent se déployer, avec quelques clauses de style obligatoires : on n'est pas anti-maghrébin, mais opposé à « l'islamisme rampant », pas contre les « pauvres Roms » mais contre « les bidonvilles et les voleurs ». Bien sûr le militant traduit : tous dehors ! Porosité politique aussi, avec des accords locaux avec la Droite, qui dédiabolisent le FN et lui permettent là encore de gagner des électeurs qui étaient

Alors elle a décidé d'attaquer en justice tous ceux qui taxeraient le FN d'extrême-droite. Peu importe le résultat judiciaire, mais cette menace est payante médiatiquement (si on attaque en justice, c'est forcément qu'on a raison). Pour cela elle a lissé son discours. Plus de petites phrases qui la renverraient à ses vieux démons. Et verrouillage de la parole dans les fédérations, tout passe par le national, plus d'expression libre des responsables locaux. Il faut empêcher l'apparition du vieux fond idéologique qui constitue sa base. On exclut avec fracas les déviants, opération publicitaire s'il en est parce qu'en réalité, comme en témoignent nombre de personnes nouvellement attirées par le FN, le discours des militants n'a pas changé.

réticents devant le manque de respectabilité de ce parti.

Le résultat est aussi un grand écart entre un discours policé du sommet et la réalité d'une base qui ne s'y retrouve plus. Or il ne faut pas la décevoir car elle est le cœur du parti. De plus quelques provocations sont bien utiles pour ne pas se banaliser et continuer d'attirer les mécontents. Alors quelques dérapages sont nécessaires pour rappeler aux militants que leurs idées sont toujours bien là, pour faire aussi le buzz et surfer sur la vague. Quitte à avouer une « incompréhension » par la suite, cela ne mange pas de pain, tout le monde comprend.

La réalité.

Cette duplicité engendre des contradictions, des craquements. Chassez le naturel il revient au galop,

comme celui de la candidate A.S. Leclère qui assimilait Christiane Taubira à un singe. Des nouveaux

venus expriment leur malaise, horrifiés par ce qu'ils constatent à la base. Une nouvelle militante (d'origine maghrébine) s'entend dire par un cadre : « toi et tes enfants, vous êtes bon pour le four » (humour !) et elle dénonce « cette ambiguïté permanente entre la vitrine et une arrièreboutique spécialisée dans les blagues vaseuses sur les arabes et les homos ». Et l'ex-UMP A. Cléré de conclure : « J'ai commis l'erreur de m'allier avec un parti non républicain, sectaire et dictateur qu'est le FN ».

Derrière des gens comme A.S. Leclère (donc dont la candidature a été validée après enquête par la direction du parti), on peut rappeler ces enfants de la « Ma-

nif pour tous » tendant des bananes à C. Taubira, ou la Une de Minute titrant « Maligne comme un singe Taubira retrouve la banane » suivi d'un article estimant qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Ou encore cette légende de la photo d'un agneau, écrite par une autre tête de liste lors d'une fête de l'Aïd : « Une petite pensée pour tous les pauvres petits moutons qui seront sacrifiés aujourd'hui pour une fête organisée par des sauvages ». C'est Dieudonné, proche du FN et défendu ces derniers temps par son vice-président Philippot qui dit dans un spectacle « Moi, tu vois, quand je l'entends parler, Patrick Cohen, j'me dis, tu vois, les chambres à gaz...dommage ».

LE FN : UN PROGRAMME XÉNOPHOBES ET RACISTE

Xénophobie : « *Hostilité à l'égard des personnes, essentiellement motivée par leur nationalité ou leur origine géographique* »

Le « nouveau » FN, tout comme l'ancien, se caractérise par des discours et un programme suscitant la peur et la haine de *l'étranger*. Mais il ne s'agit pas de n'importe quel étranger : l'Américain blanc n'a rien à redouter de lui. Seuls les Maghrébins, les Noirs, les Roms sont visés. Il ne faut donc pas s'y tromper : ce choix est éminemment *raciste* !

Au nom de la « préférence (ou priorité) nationale », le FN - auquel se joignent certains politiciens de la droite dure - veut retirer aux immigrés étrangers un certain nombre de droits, faisant fi de notre Constitution républicaine et des textes internationaux que la France a signés. Voici ce qu'on peut lire dans son programme :

- droit aux soins : suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME) qui permet aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'une couverture maladie minimale, sous condition de résidence et de ressources.

On dit : « *Ils se font soigner gratuitement alors que les Français doivent payer une franchise* ».

C'est faux ! Les 4,5 millions de français et étrangers en situation régulière, bénéficiaires de la CMU-C, ont la gratuité des soins et sont exemptés de franchise médicale sous les mêmes conditions de ressources et de résidence que l'AME. Cette dernière fut instaurée en 1999 pour éviter les prises en charges tardives donc plus coûteuses de certaines maladies, et pour éviter que des maladies se propagent faute de soin.

Ps : l'UMP a mis aussi la suppression de l'AME à son programme avec exactement les mêmes (faux) arguments.

- **droit d'asile : réduction du statut de réfugié** que l'on accorderait à cinq fois moins de personnes.

On dit : « *Ils viennent tous se réfugier en France pour profiter de nos droits.* »

C'est faux ! Ce sont les pays pauvres, en Asie et en Afrique, qui accueillent la majeure partie (72%) des réfugiés fuyant les guerres et les persécutions. La France rejette actuellement près de 90% des demandes d'asile. Pourtant elle a signé tous les textes internationaux (Déclaration universelle des droits de l'Homme, Convention de Genève etc.) garantissant le droit d'asile !

- **droit de vivre en famille : suppression du regroupement familial.**

On dit : « *Ils font tous venir leur famille en France.* »

C'est faux ! Le regroupement familial repose sur un droit universel, le droit de vivre en famille, reconnu par notre Constitution et par la Convention européenne des droits de l'Homme. En France, le regroupement familial est réservé à l'étranger en situation régulière, arrivé depuis au moins 18 mois, qui travaille et dispose depuis au moins un an d'un salaire fixe égal ou supérieur au SMIC. Il doit aussi disposer d'un logement salubre dont la surface et le nombre de pièces sont fixés en fonction du nombre de personnes (conjoint et enfants mineurs) qu'il veut faire venir. Comme il y a pénurie de logements, beaucoup de travailleurs étrangers (hors U.E.) ne peuvent pas faire venir leur famille et sont condamnés à vivre seuls...

- **droit au travail, au logement, aux aides sociales** : « en priorité » aux Français, donc **en fonction de la nationalité et pas de la gravité des situations des personnes.**

On dit : « *Ils sont de plus en plus nombreux, ils nous prennent notre travail, nos logements, l'argent des aides sociales...* »

C'est faux ! Depuis vingt ans, la France est l'un des pays développés qui a accueilli la plus faible proportion d'immigrés. Depuis 1995, le taux d'étrangers a augmenté six fois moins en France qu'en Espagne, 3,5 fois moins qu'au Royaume Uni, 1,8 fois moins qu'en Allemagne. En 2011, la France comptait 3,8 millions d'étrangers (dont 1,3 européens), soit 5,8% de sa population. L'Allemagne en comptait 8,8%, l'Espagne 12,2%, l'Autriche 10,8%, le Royaume Uni 7,2%...

Quant au travail, les seuls qui vont contre la « préférence nationale », ce sont les patrons négriers qui embauchent, pour des emplois dont les nationaux ne veulent pas, des étrangers taillables et corvéables à merci. En fait, un grand nombre d'emplois sont déjà réservés aux nationaux : la fermeture de millions d'emplois aux étrangers non communautaires et les discriminations à l'embauche que cela engendre pour des centaines de milliers d'autres emplois explique en grande partie pourquoi selon l'INSEE les étrangers non européens sont, en France, deux fois plus victimes du chômage et de l'emploi précaire que les Français et les ressortissants européens.

Pour ce qui est du logement, on observe les mêmes discriminations que pour le travail, les propriétaires, comme les employeurs, pratiquant sans le dire la « préférence nationale » (ou plutôt ethnique !), même si celle-ci est punie par la loi...

Le logement social et des aides sociales sont attribués en fonction des ressources et des besoins, et non de la nationalité : remettre en cause le principe de l'égalité devant la loi, c'est sortir du cadre républicain, c'est piétiner ce qui a été le moteur de notre histoire, et, pour parler comme certains, c'est nier ce qui fait l' « identité » française !

- droit du sol : plus d'accès à la nationalité française pour les enfants d'immigrés nés en France.

On dit : « *Les enfants d'immigrés ne veulent pas s'intégrer, ils ne sont pas vraiment français.* »

Combien d'entre nous ne seraient pas français si on leur avait refusé, au nom du « droit du sang », la nationalité française ! Et comment peut-on reprocher aux enfants (ou petits-enfants) d'immigrés de ne pas « vouloir s'intégrer » quand on connaît les discriminations dont ils sont victimes : selon les chercheurs cités récemment par *Le Monde*, les immigrés et leurs enfants connaissent, en fonction de leur origine, un risque de chômage de 20 à 50% plus élevé que le reste de la population. Avec la pauvreté qui va avec...

Ps : l'UMP a mis aussi l'abolition du droit du sol à son programme.

Mais là ne s'arrête pas la liste des mesures anti-étrangers promises par le FN : la double nationalité ne serait plus autorisée pour les étrangers non-européens ; les étrangers légaux seraient renvoyés dans leur pays d'origine au bout d'un an de chômage ; la possibilité qu'un clandestin puisse un jour être régularisé serait supprimée du droit français ; les manifestations de clandestins et de soutien aux clandestins seraient interdites, au mépris de la liberté de tous, y compris des français !...

Manipulés depuis des années par des discours xénophobes tenus par toutes sortes de personnages politiques désireux de capter leurs voix, un nombre croissant de nos concitoyens se laissent piéger par de fausses évidences, qui font des étrangers les boucs émissaires commodes de tout ce qui va mal dans notre pays... Mauvais calcul : c'est le FN qui en récolte les fruits.

Peut-on imaginer ce que serait la vie quotidienne dans un tel univers d'inégalités ? Comment pourrions-nous vivre ensemble, travailler ensemble, éduquer nos enfants français et non-français à la liberté et à la fraternité ? Ne voit-on pas qu'un tel système attiserait les tensions, menacerait la paix sociale, renforcerait les replis communautaires, disqualifierait la démocratie ? Quelle société voulons-nous ?

INSÉCURITÉ, ISLAM, ROMS : LA PEUR, FONDS DE COMMERCE DU FN

On reconnaît le discours politique de l'extrême droite, représentée aujourd'hui en France par le Front National, à ceci : quel que soit le problème abordé (le chômage, les retraites, l'environnement ou l'Europe), ce discours fait appel à la peur. Peur que des individus, des communautés, des cultures rongent notre vie quotidienne, notre économie, notre civilisation. Peur des ennemis de la France et des français, qui seraient partout et qui voudraient nous imposer leurs lois, soutenus par les politiques de droite comme de gauche, les élites, les droits-de-l'hommes...

On peut en être sûr, l'appel à la peur va beaucoup servir dans les prochaines campagnes électorales du FN. A commencer par les municipales. Il existe une *Charte d'action municipale* du FN pour les élections de mars prochain. Six des dix points de cette charte sont des engagements flous, passe-partout voire démagogiques qu'on pourrait trouver dans les promesses de n'importe quel candidat du *Système* (Refuser toute augmentation de la fiscalité ; Favoriser l'attractivité économique de la commune ; Lutter contre les gaspillages ; Assurer la transparence totale des critères et procédures d'attribution de logements sociaux ; Promouvoir un urbanisme respectueux de l'architecture locale ; Consulter la population...).

Maintenant voyons les 4 autres points du programme :

- 2. Agir pour assurer la tranquillité et la sécurité, première des libertés ;
- 7. Refuser toute subvention et toute aide à des organisations ou des projets communautaristes ;
- 8. Défendre rigoureusement la laïcité républicaine dans tous les secteurs de la vie municipale (cantines scolaires, piscine municipale, etc.) ;
- 10. Engager fermement et rapidement toutes les actions possibles visant à mettre fin aux installations sauvages de nomades.

Là on le reconnaît tout de suite notre vieux FN, celui du père Le Pen. La peur est son fonds de commerce, la désignation de boucs émissaires l'instrument de sa propagande. Reprenons chacun de ces points.

2. Agir pour assurer la tranquillité et la sécurité, première des libertés.

C'est une aspiration et un droit fondamental des citoyens que de vivre à l'abri de la peur, et c'est un devoir du premier magistrat de la commune d'assurer l'ordre et la sécurité publics. Peut-on soutenir pour autant que la sécurité est la "première" des libertés, et qu'elle doit passer avant la liberté d'expression, la liberté de religion, la liberté de vivre à l'abri du besoin etc.? Au niveau national, l'illusion du "tout sécuritaire" développée sous Sarkozy, précisément pour capter les

7. Refuser toute subvention et toute aide à des organisations ou des pro-

électeurs du FN, a entraîné un indéniable recul des libertés ; la loi sur la rétention de sûreté et la multiplication des fichiers en sont des exemples parmi d'autres. Au niveau local, une politique municipale d'armement des policiers municipaux, de généralisation de la vidéosurveillance et d'encouragement de la délation (comités *Voisins vigilants*) conduira inmanquablement aux mêmes dérives sécuritaires. *Quiconque est prêt à sacrifier sa liberté pour un peu de sécurité provisoire ne mérite ni l'un ni l'autre* (Benjamin Franklin).

jets communautaristes. La première question que soulève ce point est :

Quel est le problème ? Prenons Aix-en-Provence par exemple, est-ce que chaque année des “organisations communautaristes” sollicitent une subvention municipale ? (Combien sont-elles ? Quelles sont-elles ?) Et que veut-on dire par “organisations” ? (Pourquoi appeler des associations des organisations ?) Et que recouvre le terme « communautariste » exactement ? Dans la liste des associations subventionnées dans notre bonne ville¹ on trouve des groupes représentant indiscutablement des communautés confessionnelles, des communautés linguistiques ou culturelles, des communautés d'étrangers etc...

8. Défendre rigoureusement la laïcité républicaine dans tous les secteurs de la vie municipale (cantines scolaires, piscine municipale, etc.). Ce point est dans le prolongement du point 7. Sous couvert d'un énoncé à portée générale, c'est en fait un groupe bien précis qui est désigné. L'allusion aux piscines municipales renvoie au refus des musulman-e-s les plus rigoristes que les femmes se baignent avec les hommes. La référence aux cantines scolaires renvoie aux interdits alimentaires inculqués par des parents musulmans (mais ils ne sont pas les seuls) à leurs enfants et pointe ces interdits comme un problème. Tout le monde comprend donc que ce sont les musulmans qui sont visés. Et ceci est révélateur d'une double stratégie récente du FN. D'abord, choisir la religion plutôt que l'ethnicité ou la nationalité (arabes, maghrébins, turcs) pour désigner le groupe visé, ce qui est censé mettre à l'abri de l'accusation de xénophobie ou de racisme punis par la loi. On ne compte

A-t-on des critères pour déterminer si ces associations ont des visées ou des pratiques communautaristes ? En fait, tout le monde comprend en lisant le point 7 du programme municipal du FN que l'expression “organisations communautaristes” est destinée à susciter l'image d'hommes barbus et de femmes voilées menaçant l'identité nationale. Faire croire qu'une des dix priorités de toute gestion municipale en France est la lutte contre le risque de subventionner des groupes salafistes est de la manipulation grossière, typique de la propagande d'extrême droite.

plus les textes et les vidéos du FN agitant le spectre de l'islamisation de la France². Ensuite, et c'est le comble du cynisme de la part de ce parti, invoquer le principe de laïcité pour, en réalité, justifier et susciter l'islamophobie. Faut-il rappeler que l'extrême droite française s'est opposée à la *Séparation des églises et de l'état* (Loi de 1905) et a toujours combattu la laïcité, considérée comme une menace contre les valeurs et la civilisation chrétiennes ? Faut-il rappeler que les catholiques intégristes ont toujours représenté une aile importante de cette même extrême droite ? Faut-il rappeler enfin que la laïcité est un principe de liberté et de tolérance permettant que les différences de croyance ne divisent pas la communauté des citoyens et n'autorisant pas la domination des uns sur les autres. A l'inverse, entre les mains d'un parti d'extrême droite, la laïcité est un alibi à la division, l'intolérance et l'exclusion.

¹ Qu'on ne se méprenne pas, nous ne contestons pas aux associations que nous évoquons, sans les nommer, le droit d'exister. La vie associative est un élément indispensable de la démocratie.

² En témoigne une vidéo de septembre 2013, monument de propagande de la menace dans sa forme et d'islamophobie dans son contenu. Le document annonce la candidature de Marine Le Pen à la présidentielle de 2017. On peut le visionner sur le site <http://www.ldh-aix.org>

10. Engager fermement et rapidement toutes les actions possibles visant à mettre fin aux installations sauvages de nomades. Le propos, quasi militaire, ne laisse aucun doute sur le groupe visé : les Roms bien sûr !³ Rappelons qu'il y a en France actuellement approximativement 17000 Roms répartis sur les territoires de 200 ou 300 communes. On peut s'étonner qu'un problème que rencontrent quelques centaines de communes soit une des priorités d'un programme municipal proposé aux 36 681 communes de France. Mais ce qui est le plus affligeant dans le 10^{ème} engagement du FN, c'est que « *mettre fin aux installations sauvages...* » ne peut pas renvoyer à d'autres solutions que la destruction des campements et

la précipitation des familles sur les routes, sans abris, sans hygiène, sans soins, sans école, sans travail. Car, quand on connaît le discours permanent du FN sur "l'argent des français", on n'imagine pas que cet argent puisse servir à autre chose qu'à payer l'intervention des bulldozers et de la force publique. En cela, la politique actuelle de nos gouvernants n'est pas éloignée de celle préconisée par l'extrême droite. On est bien placé à Aix-en-Provence pour savoir les conséquences inhumaines de cette politique ; on est bien placé aussi, quand on sait ce qui se passe à Gardanne, pour savoir que d'autres solutions sont possibles et qu'elles ne coûtent rien au contribuable.

3. Avec une erreur de taille : les Roms roumains et bulgares ne sont pas des nomades ; sédentaires chez eux (ils ne se déplacent pas en roulettes ou en caravanes !) ils aspirent à la sédentarité chez nous, comme les autres migrants

En quatre engagements des candidats FN aux prochaines élections municipales on peut voir ce que sont des positions d'extrême droite. Héritées des ligues fascisantes des années 30, des collaborateurs pendant l'occupation, des putschistes de 1958, des nostalgiques de l'oppression coloniale, elles en ont l'ADN : xénophobie, racisme, logique du bouc émissaire...

Pour finir, la *Charte d'action municipale* est un texte du FN « *fixant le cadre politique d'éventuels accords ou alliances à l'occasion des élections municipales de mars 2014.* » Cela signifie que c'est sur les 4 points qui donnent au programme du FN son identité d'extrême droite que des alliances pourront être conclues ; c'est aussi en retrouvant ces points dans les programmes d'autres partis politiques qu'on reconnaîtra leur adhésion à des idées d'extrême droite. Pratique au fond !

VIGILANCE !

En France comme dans le reste de l'Europe, l'extrême droite n'a pas changé, elle se nourrit de la crise et des difficultés des gens. Ne laissons pas ses leaders et ses propagandistes répandre la haine et les illusions. Mais battons-nous contre les inégalités économiques et sociales sur lesquelles ils prospèrent.

Et soyons aux côtés de ceux qui subissent leurs injures, leurs menaces et leur violence.

Ligue des Droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence Tél : 06 44 94 45 74

Courriel : ldh.aix@laposte.net - Site : www.ldh-aix.org

et www.facebook.com/ldh.aix
